

COMPTE RENDU PROVISOIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU REGROUPEMENT POUR LA MISE EN VALEUR
DU SECTEUR DE LA RUE SAINT-LAURENT

Tenue le 12 novembre 2019 au chalet du parc de l'Anse Tibbits à Lévis

Etaient présents :

Karen Goupil	Lucille Drapeau	Georges Auger
Marcel Drapeau	Huguette Gagnon	Bertrand Tremblay
Dany Pelletier	Jean-Claude Baillargeon	Line Fortin
Claudine Côté	Roger Bourget	J.-P. Michaud
Georges-Etienne Noel	François Bilodeau	Benoit Mathieu
Serge Grégoire	Marie-Josée Minville	Steve Dorval
Simone Tanguay	Louis Montambault	Pierre Guin
Francine Wellman	Emilien Bouffard	
Bruno Trempe	Fernand Letellier	

1- Ouverture de l'assemblée à 19h30

Le président Emilien Bouffard souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Il annonce que l'ordre du jour sera modifié pour devancer la présentation du groupe venu présenter un projet concernant la Ferme Chapais.

2- Adoption de l'ordre du jour

Des sujets sont ajoutés au point varia :

- Piste cyclable
- Côte Rochette
- L'achat de maisons par Valero
- État de la chaussée sur la rue St-Laurent

L'ordre du jour est ainsi proposé par Dany Pelletier et secondé par Georges Auger.

3- Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du Regroupement tenue le 6 novembre 2018

Le compte rendu de l'assemblée générale du 6 novembre 2018 est résumé par Emilien Bouffard et celui-ci énumère les noms des personnes présentes en 2018 qui ne figurent pas au document.

L'adoption est proposée par Karen Goupil et appuyée par Marie-Josée Minville.

4- Rapport annuel 2018-2019

Emilien Bouffard énumère chacun des points du rapport et demande aux personnes concernées de commenter.

4.1 Nettoyage des berges.

François Bilodeau annonce que le nettoyage aurait lieu le 13 juin 2020 si on trouve assez de gens pour l'organisation. Il se propose de travailler à la logistique mais décline les tâches d'animation, de publicité, de financement, etc.

Marcel Drapeau propose de fournir un véhicule électrique pour les communications sur la piste cyclable.

4.2 Participation des résidents des immeubles à condos

M. Louis Montambault, ayant lu au rapport annuel que l'assemblée déplorait le manque de participation des citoyens des condos du secteur, annonce qu'il est dirigeant d'un des syndicats des Rives du St-Laurent et se propose d'inviter ses voisins à participer aux activités du Regroupement.

4.2 Comité de liaison avec la communauté (Valero).

Emilien Bouffard, qui siège sur le comité, nous explique que le comité, composé de voisins individuels et corporatifs, est saisi des principales activités de la raffinerie et surtout celles qui ont un impact sur la communauté.

4.3 Comité d'embellissement de la raffinerie Valero

Le président explique que suite au refus d'enfouir les conduites longeant le fleuve en 2015, Valero a accepté d'embellir le secteur notamment en réalisant les fresques sur les réservoirs du quai. Actuellement un projet est en cours de réalisation et vise à atténuer la visibilité des conduites au fleuve tel que l'avaient souhaité les résidents lors d'une consultation. Une pellicule de couleur grège est appliquée sur les conduites pour réduire les reflets métalliques. De plus, les garde-corps prévus du côté sud de la passerelle ont été retirés du projet étant jugés non nécessaires à la sécurité des travailleurs. La prochaine étape concerne la « traverse » des conduites au-dessus de la rue; elle devra demeurer en place mais sera embellie.

4.4 Comité de consultation sur la gestion des risques (Valero)

François Bilodeau, qui siège à titre d'observateur sur ce comité, explique que le comité est composé de personnes représentant les organismes qui auraient à intervenir en cas d'événements graves sur la raffinerie et à l'impact que ces événements auraient sur la communauté. Un des buts est de communiquer de l'information et des instructions aux voisins de la raffinerie en cas de catastrophe; l'opérations est très délicate car des voisins plus ou moins immédiats de la raffinerie, qui apprendraient que leur zone est à risque pourraient, par exemple, voir leur propriété dévaluée ou nourrir une peur malsaine. Les travaux se poursuivent.

4.5 Baignade au fleuve

Le président invite le conseiller municipal Steve Dorval à donner l'état de la situation sur ce dossier. M. Dorval explique aux participants que suites aux relevés et aux travaux d'étude qui ont été faits à ce jour, la situation est très complexe; en effet la cote de salubrité de l'eau du fleuve devant Lévis change plusieurs fois par jour sans que cela soit prévisible. La baignade ne sera pas permise en 2020. La Ville continue de trouver le projet intéressant et continue néanmoins les études.

7- **Le président interrompt temporairement la présentation du rapport annuel et invite messieurs Nicolas Bouchard et Bernard Jean à faire leur présentation concernant la Ferme Chapais.**

Emilien Bouffard a invité messieurs Bouchard et Jean à exposer leur travail sur l'avenir du site de la ferme Chapais.

M. Bouchard mentionne qu'il demeure sur le site adjacent à la Ferme Chapais et doit passer sur la ferme pour accéder à sa propriété. Il dit s'intéresser depuis longtemps à l'avenir de la ferme. Il a formé un groupe de travail de réflexion portant sur l'avenir du site et reconnaît d'emblée que la Ville et les groupes de citoyens ne veulent pas de construction domiciliaire et préconisent plutôt l'accès aux citoyens et la préservation d'espaces verts.

Il priorise 4 axes :

- Des jardins communautaires,
- De la production alimentaire pour personnes démunies,
- Un incubateur maraîcher avec des établissements d'éducation
- Un volet éducation avec des camps de jour, des activités d'interprétation

Il exclut la tenue d'événements de masse sur le site. Il dit être à l'aise avec une éventuelle acquisition de la ferme par Valero compte tenu du résultat observé sur les sites semblables acquis par Valero ces dernières décennies.

Il dit aussi vouloir valoriser l'aspect patrimonial du site compte tenu des activités peu communes qui s'y sont déroulées au dernier siècle. Il souhaite que l'accès par le nord (le cap) soit aussi revalorisé pour se brancher à la piste cyclable.

Il craint que la Société immobilière du Canada préconise du développement immobilier en incluant quelques espaces verts. Il invite donc les gens à se rendre en grand nombre le lendemain à la séance de réflexion et de consultation organisée par la SIC.

Steve Dorval fait remarquer que pour l'instant il n'y a pas de ministre fédéral de nommé pour ce dossier puisque le cabinet n'est pas formé. De plus, il rappelle que

la Ville a encore le pouvoir de déterminer la nature du zonage de cet espace qui est zoné public en ce moment et la Ville n'a pas l'intention d'en changer la vocation. Le site appartient toujours au Ministère de l'Agriculture du Canada. Lors de l'installation de la raffinerie, la Ville n'avait pas de mot à dire parce que le terrain appartenait déjà au gouvernement fédéral; maintenant les règles permettent à la Ville de d'imposer des orientations grâce aux règlements de zonage. Ainsi, il rappelle que le maire a mentionné que la Ville a son mot à dire dans la détermination de l'avenir de la Ferme.

Georges Auger propose que le Regroupement adopte une résolution pour que ce site demeure un espace vert accessible à la population durant les quatre saisons.

Résolution

Il est donc proposé par Georges Auger appuyé par Georges-Etienne Noël que le Regroupement prenne position en faveur de la conservation de la Ferme Chapais en espace vert accessible au public en toute saison.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

De plus, il est suggéré que le Regroupement émette un communiqué de presse pour faire connaître sa position dans ce dossier. Le président prend l'engagement de rédiger et de diffuser un communiqué de presse à cet effet.

4.6 Percées visuelles sur le fleuve

Le président explique le but des percées visuelles sur le fleuve à travers la végétation et l'importance de leur entretien puis il laisse la parole à Steve Dorval. M. Dorval explique que 3 projets de percées visuelles ont eu lieu cet été, soit deux dans le secteur Lauzon et la dernière dans le secteur St-Nicolas. Il y a aussi un projet de percée visuelle vis-à-vis le parc Jalbert sur un terrain appartenant à Valero; mais les autorisations ne sont pas venues. Quant au secteur Baribeau, la Ville est ouverte à accompagner les propriétaires mais ceux-ci sont maîtres d'œuvre. La situation est identique pour le secteur du quai de Valero. Georges Auger, résident du secteur Baribeau se propose de faire le suivi avec les groupes de propriétaires.

4.5 Terrain de l'usine L'Hoir laissé à l'abandon.

Le président met en contexte le fait que depuis plus de 10 ans après que l'usine L'Hoir fut démolie, le terrain est à l'abandon et le propriétaire refuse de l'entretenir; il rappelle aussi que le maire nous dit depuis 4 ou 5 ans que la Ville négocie pour acquérir le terrain mais que rien ne bouge. Il laisse ensuite la parole à M. Dorval.

Le conseiller municipal rappelle que les négociations continuent, que le propriétaire voudrait bien que la Ville modifie son zonage afin d'y construire des bâtiments à forte densité mais que la Ville refuse. Il confirme que la Ville est prête à acheter le terrain mais à un prix raisonnable ou par un échange de terrain comparable. Il apporte que le chemin d'accès à ce terrain appartient à des tiers et que cela n'aide pas les choses. Il rappelle qu'il n'y a pas de projet pour ce terrain pour l'instant et que ce serait vraisemblablement un espace vert éventuellement. Il répond à Georges Auger que la Ville ne peut exproprier un tel terrain pour en faire un parc mais que ce serait effectivement plus simple parce qu'on y irait selon la valeur marchande.

Le président rappelle que la Ville devrait au moins exiger que le terrain soit aplani, débarrassé des amas de blocs de béton et que sa végétation soit entretenue. Georges Auger va dans le même sens et suggère que la Ville fasse une mise en demeure. Ce à quoi, M. Dorval répond que le terrain est à l'état naturel et que c'est normal et acceptable; il ajoute que c'est écrit « terrain privé » mais c'est plein de sentiers.

4.6 Mise à jour du site Web

Les efforts se continuent pour maintenir le site à jour. C'est principalement François Bilodeau qui remplit la tâche de Webmestre.

4.7 Refoulement d'égout dans des résidences de la rue St-Laurent

Des refoulements d'égout ont été constatés dans quelques résidences de la rue St-Laurent depuis deux ans dans le secteur juste à l'ouest de la station de pompage d'eau potable.

Steve Dorval rapporte que les améliorations de la gestion du réseau suivent leur cours et que les risques se résorbent. Par contre il mentionne qu'une situation problématique se présente dans le secteur du Domaine Baribeau et que la Ville a un plan d'intervention qui devrait être mis en œuvre en 2020. Pour les autres secteurs, la Ville a pris la responsabilité là où elle était en cause mais d'autres propriétés non conformes ont dû assumer les coûts.

Marie Josée Minville rapporte que les sondes de lecture à distance mises en place pour lire la situation des égouts et les réactions qui en ont résulté, ont amélioré la situation dans son secteur (la Traverse) puisqu'il n'y a pas eu de nouveaux incidents de refoulement.

4.8 Sécurité au croisement de la piste et de la rue, secteur Les Riverains

Le président situe l'endroit et le problème de visibilité à ce croisement à cause d'une haie mise en place et entretenue par la Ville. Le problème a souvent été signalé à la Ville.

Dany Pelletier et Georges-Etienne Noël rappelle que la haie obstrue la visibilité aux automobilistes à ce croisement où cyclistes et automobilistes ont un arrêt obligatoire. De plus, les « chicanes » obligeant les cyclistes à mettre pied à terre ont été enlevées et leur base bétonnée.

Steve Dorval croit que c'est pour y installer un nouveau dispositif et vérifiera dès que possible.

4.9 Avenir de l'église Ste-Jeanne-D'Arc

Le président rappelle que M. Paul Leblanc et Mme Karen Goupil ont acquis le presbytère et souhaitent la conservation de l'église à travers un projet d'utilisation communautaire autour des besoins culturels, museaux, etc.

Steve Dorval mentionne que la Ville a rencontré les autorités religieuses de la ville et a appris que plusieurs églises seront fermées et vendues. La Ville s'est dite ouverte à collaborer à des projets d'utilisation communautaire mais n'est pas intéressée à acheter ces immeubles. Il rappelle que la Ville a acheté celle de St-Jean-Chrysostome parce qu'il n'existait pas de salle communautaire dans ce secteur mais n'a pas l'intention d'en acquérir d'autres.

4.9 Réparation de la rue St-Laurent

Le président rappelle que la chaussée et les trottoirs de la rue St-Laurent sont en piteux état même si un effort de réparation a été fait entre la côte Hallé et la rue Jalbert cet été.

Steve Dorval mentionne que la réfection complète de la rue ne peut se faire en un coup et que chaque année un bout de la rue est restauré. La prochaine section à faire l'an prochain selon lui est celle entre la côte Hallé et la Traverse. La côte Patten sera excavée l'an prochain pour mettre à niveau les conduites d'égout qui y passent. Il pense que d'ici 3 ans la rue sera refaite au complet.

Dany Pelletier mentionne que le bout de la rue à l'ouest n'est pas pourvu de trottoirs et mériterait d'être révisé. M. Dorval rapporte que l'administration de la ville fonctionne selon des priorités et que celles qui sont prioritaires sont dans le secteur de la Traverse.

Georges-Etienne Noël mentionne que les trottoirs sont beaucoup trop étroits pour la possibilité de déneigement sur presque la longueur de la rue compte tenue de l'équipement.

M. Dorval répond qu'il y a une difficulté à obtenir les terrains des résidents pour élargir les trottoirs dans certains secteurs mais qu'un effort sera fait dans le secteur du 4059 St-Laurent (courbe près de Valero) pour trouver une solution.

4.10 Vitesse sur la rue St-Laurent

Le président rappelle que la vitesse excessive est un problème sur la rue St-Laurent, principalement dans le secteur du parc de l'Anse Tibbits. Le Regroupement envisage de demander la mise en place de dos d'âne dans ce secteur. Steve Dorval mentionne que la police a fait plusieurs opérations de surveillance et que les travaux de la côte Fréchette ont eu l'effet de diminuer la quantité de véhicules dans le secteur. La grande courbe du parc empêche de mettre des affiches au milieu de la rue comme c'est le cas près du Domaine Baribeau. Dans le secteur du Diamant bleu, de la signalisation a été ajoutée. Il affirme cependant que les résidents des habitations à proximité des dos d'âne se plaignent du bruit généré par le ralentissement et l'accélération à répétition des véhicules.

Karen Goupil apporte qu'un radar de prévention pourrait être efficace; M. Dorval accueille l'idée. Il explique qu'habituellement, la Ville installe un radar banalisé pour mesurer la moyenne de vitesse réelle et en suite on installe un radar avec afficheur; puis on constate l'efficacité.

On demande pourquoi ne pas installer ce dispositif de façon permanente comme dans d'autres villes. M. Dorval accueille l'idée.

Karine Goupil apporte l'idée de lignes spéciales sur la chaussée comme dans certains pays européens.

M. Dorval ajoute qu'il y a aussi des traverses de piétons à mieux sécuriser notamment le long de la piste cyclable.

4.11 Dénomination du parc près du secteur Baribeau

Le président mentionne que le Regroupement propose de nommer le parc à l'ouest du secteur Baribeau au nom de Jean Garon en sa mémoire.

M. Dorval n'en a pas entendu parler mais propose d'en faire la demande. Il mentionne cependant que 3 ou 4 propositions du genre ont été faites à la famille Garon pour honorer le nom de l'ancien maire mais celle-ci a refusé. Il encourage le Regroupement d'en faire la recommandation et se propose d'en faire le suivi.

4.12 Mur de soutènement de la piste dans le secteur de la station de pompage.

Marie-Josée Minville a remarqué que le mur de bois qui soutient la piste à cet endroit est passablement endommagé et peut-être dangereux.

M. Dorval apporte que les infrastructures d'une bonne partie de la rue St-Laurent et de la piste sont à revoir, comme d'ailleurs celles de l'Anse Benson, du quai Impérial et aussi de la côte des Bûches. La nouvelle perspective de la Commission de la Capitale nationale englobe maintenant la rive sud, ce qui pourrait donner lieu à un projet d'envergure de restauration et inclure la piste cyclable dans le secteur. Il dit que la préparation de ce projet débutera dès cette année.

8. Points d'information apportés par le conseiller municipal

- M. Dorval affirme que les travaux de réfection de la côte Fréchette se prolongeront jusqu'en janvier et la circulation se fera dans les 2 sens par la suite. Les travaux reprendront au printemps pour se terminer en juillet 2020.
- La Ville ira en appel d'offres en sous peu pour le lien mécanique entre le bas et le haut du cap vis-à-vis l'ancien bureau de poste à la traverse.
- Le projet de grand hôtel dans le secteur de la traverse est toujours maintenu mais est retardé en raison du changement du détenteur de la chaîne d'hôtel.
- L'éclairage de la piste cyclable sera prolongé jusqu'au parc de l'Anse Tibbits dès l'été prochain.
- La côte Rochette sera ouverte aussi longtemps que possible cet hiver en raison des travaux qui obstruent la côte Fréchette. Il ne garantit pas qu'elle soit ouverte tout l'hiver cependant. On installera des barrières ouvrables dès l'été prochain pour faciliter l'ouverture précoce à la fin de l'hiver.
- Il y a un projet de restauration de la plaque rappelant les services de Roméo Bélanger pour les jeunes du parc St-Laurent; la Ville défraiera les coûts.
- Au bas du ruisseau Rouge, une caméra de surveillance a été installée de façon à agir vite en cas de danger d'inondation.
- Des citoyens apportent qu'au bas de la rivière à la Scie, la piste a été fermée pour plus d'un mois au printemps dernier en raison d'un soit disant danger d'éboulis; la Ville n'aurait pas fait de suivi auprès des utilisateurs de la piste. Ceux-ci ont été privés de la piste trop longtemps sans que l'on sache pourquoi. M. Dorval en prend bonne note.

5.0 Lecture et adoption des états financiers

Pierre Gouin présente les états financiers où on constate que du 1^{er} septembre 2018 au 30 août 2019, les revenus ont été de 50\$ et les dépenses de 1 761\$.

L'actif du Regroupement au 30 août 2019 est de 5 963\$ et le passif est à 0\$.

Huguette Gagnon fait remarquer que la colonne des résultats de 2017-2018 comportent une erreur que Pierre Gouin s'engage à la corriger.

Les états financiers sont proposés par Francine Wellman et adoptés à l'unanimité après les corrections demandées.

6.0 Élections des administrateurs

Les administrateurs sortant sont Émilien Bouffard, François Bilodeau et Pierre Gouin. Il y a 4 postes à pourvoir cette année.

Le président propose Huguette Gagnon comme présidente d'élection et elle accepte. Celle-ci rappelle que les officiers seront élus lors d'une prochaine séance du conseil.

Emilien Bouffard est proposé par Lucille Drapeau.

François Bilodeau est proposé par Georges Auger.

Pierre Gouin est proposé par Karen Goupil.

Louis Montambault est proposé par Benoit Mathieu.

Georges Auger propose ensuite la clôture de la période de mise en candidature et celle-ci est acceptée de tous.

Puisqu'il n'y a pas d'autres personnes proposés Mme Gagnon demande à ceux-ci s'ils acceptent d'être candidats et tous acceptent et deviennent donc administrateurs sur le conseil d'administration du Regroupement.

9. Varia

9.1 Piste cyclable.

Marcel Drapeau apporte que les barrières de chicanes aux rencontres de la piste cyclable et de la rue ont été enlevées donnant lieu à un risque de collision. Il se questionne à savoir si la rumeur de changements de réglementation de l'utilisation de la piste seraient liés à ce phénomène. Il dit avoir appris de policiers que les nouveaux règlements porteraient entre autres sur le type de véhicules accepté sur la piste.

Steve Dorval s'engage à poser les questions aux responsables de la piste mais se dit convaincu que de nouveaux dispositifs de « chicanes » seront mis en place sous peu et seront plus efficaces.

M. Drapeau demande si, cet hiver, la piste sera traitée comme un trottoir ou « tapée » comme d'habitude. M. Dorval dit ne pas avoir entendu qu'il y aurait des changements mais avoue que la ville reçoit plusieurs demandes de déneigement de la piste en raison des cyclistes qui utilisent le vélo l'hiver; il dit que cela viendra peut-être mais pas pour cette année.

Francine Wellman apporte que la piste est déneigée sur la route des Rivières à St-Nicolas et demande pourquoi. On pense que c'est à cause que la piste sert de trottoir à cet endroit.

9.2 Achat des maisons par Valero

Lucille Drapeau apporte que Valero a acheté une maison de plus dans le quartier, soit au coin de la côte Hallé alors que les représentants de la raffinerie avaient dit qu'ils n'en achèteraient plus.

Steve Dorval rapporte avoir entendu au comité de liaison que Valero ne solliciterait plus d'achat mais étaient prêt à acheter à ceux qui offrent leur maison.

9.3 Véhicules motorisés sur la piste

Marcel Drapeau déplore qu'on laisse circuler les véhicules électriques tels des quadriporteurs rapides ainsi que des cyclistes qui roulent à très grande vitesse sur la piste en raison du danger que cela représente pour les enfants notamment.

9.4 Lien mécanique

Marcel Drapeau revient avec la question du projet de lien mécanique entre le bas et le haut du cap. Steve Dorval explique que ce lien sera réalisé en face du bureau de poste de la Traverse mais que l'appel d'offre ne précise pas le type de lien (ascenseur, téléphérique ou autres). Il pense que ce sera un projet privé. De plus, un immeuble au bas de la falaise a été exproprié pour la réalisation du projet.

10.0 Levée de l'assemblée

À 21h40 Marcel Drapeau propose la levée de l'assemblée et les participants acceptent à l'unanimité.

François Bilodeau